

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

(Suite)

L'INCENDIE

L'incendie de la Préfecture de police devait presque fatalement entraîner celui du Dépôt ; la situation des détenus pouvait rapidement devenir intolérable.

Cependant on persistait à appeler Michel, qui continuait à donner des coups de pied dans sa porte ; Ferré libellait des listes qu'il ne parvenait pas à compléter ; les surveillants, comprenant que cette atroce comédie touchait à sa fin, entr'ouvraient les cellules et disaient aux détenus : " Bon courage, ça ne va pas durer longtemps encore. " Tout à coup on entendit des cris perçants et terribles : c'étaient les femmes enfermées dans l'annexe qui devenaient folles d'épouvante en voyant brûler sous leurs yeux la galerie de bois de la Préfecture de police ; les flammes battaient les murailles de leur section et faisaient éclater les vitres des fenêtres. Les clameurs sur-aiguës que poussaient ces malheureuses retentissaient comme des appels désespérés dans les vastes couloirs du Dépôt. Ferré visiblement troublé et arrivé au dernier degré de l'irritation nerveuse, s'écria : " Mais faites donc taire ces brailardes ! "

A ce moment, un des " magistrats, " compagnons de Ferré, sortit. Le directeur Fouet dit alors au sous-brigadier Braquond d'aller engager les femmes à " prendre patience. " C'en était trop ; c'était peut-être cette cruelle niaiserie qui entraîna le dénoûment. Braquond se récria : " Avez-vous le courage de laisser brûler ces pauvres créatures ? — Bah ! répondit Fouet, ce sont les femmes des gendarmes et des sergents de ville, nous en serons débarrassés. " Braquond n'y tint plus ; son vieux cœur de soldat honnête se souleva : il joua son va-tout, il joua sa vie et gagna.

Il courut dans le couloir et cria de toutes ses forces : " Ouvrez les portes des cellules, ouvrez les portes des communs ! " Les surveillants obéirent. Ce fut une avalanche humaine qui se précipita dans les corridors ; quatre cent cinquante détenus se ruèrent derrière Braquond, qui les maintint en groupe compacte pendant quelques instants et se mit à leur tête en disant : " Allons voir ce que ces assassins vont faire de nous ! " Lorsqu'il revint au grand guichet, il eut tout juste le temps d'apercevoir le dernier des *Vengeurs de l'ourens*, qui disparaissait par la porte ouverte. Que s'était-il donc passé ? Il est assez difficile de le déterminer d'une façon précise ; deux versions sont en présence et ne sont point conciliables. Selon la première, Ferré, entendant braire le flot des détenus qui s'agitaient dans le couloir, se serait rapidement éloigné en entraînant tout son monde. Le feu se rapprochait, les cris des femmes pouvaient faire croire que le Dépôt lui-même s'embrasait. Ferré, se souvenant des ordres qu'il avait donnés, se rappelant les amas de poudre qui avaient été entassés au rez-de-chaussée de la Préfecture de police, craignant sans doute de voir se produire une explosion dont il eut été victime, redoutant peut-être aussi d'être étranglé par les prisonniers exaspérés et libres, prit subitement le parti d'opérer sa retraite.

Selon l'autre version, l'étrange juge d'instruction de la Commune, qui était sorti du Dépôt au moment où Fouet refusait de mettre en liberté les détenus menacés par l'incendie, avait été jusque sur le quai de l'Horloge pour se rendre compte de la situation extérieure. Il avait constaté que les combles de la Préfecture de police étaient en flammes ; il avait vu une fumée épaisse sortir des fenêtres du Palais de Justice ; il avait reconnu que le Pont-au-Change appartenait aux fédérés ; mais sur le quai de l'École il avait pu remarquer que les troupes de ligne s'avançaient pour attaquer à revers la barricade du Pont-Neuf, faisant face à la rue Dauphine ; il était revenu en toute hâte avertir Ferré ; menacé à la fois par une explosion pos-

sible, par l'incendie qu'il avait fait allumer, par les troupes régulières qui s'approchaient, Ferré n'hésita pas : il se sauva, escorté de ses amis, de ses *Vengeurs* et du directeur Fouet, qui le suivait en clopinant. Cette scène odieuse avait duré une heure et demie ; Pierre Braquond restait maître du champ de bataille et du Dépôt.

C'était une véritable victoire, mais elle ne savait que les détenus et n'assurait pas le salut de la prison, car le sort de celle-ci était lié à celui de la Préfecture de police. Si la Préfecture sautait, le Dépôt était renversé. Braquond ignorait naturellement les préparatifs faits dans les bâtiments de la rue de Harlay, mais les habitants du quartier ne les ignoraient pas ; dès que le départ des fédérés les eut rendus libres, ils coururent au péril et se mirent à l'œuvre. La rue Harlay et la place Dauphine étaient protégées contre les projectiles par les hautes maisons ; les fédérés repliés sur le Pont-au-Change et dans la caserne de la Cité, dans les constructions inachevées du nouvel Hôtel-Dieu, entretenaient une fusillade nourrie contre les troupes de ligne maitresses de la Monnaie, de la rue Guénégaud, de la place de l'École et du Pont-Neuf ; au milieu de ce champ de bataille, la place Dauphine, semblable à une redoute abandonnée, représentait une sorte de terrain neutre où nul combattant n'apparaissait. Les gens du quartier, deux cents personnes environ, dont au moins cent cinquante femmes, avaient compris le danger dont tout cette portion de la cité était menacée. Les portiers, les boutiquiers, les hommes, les femmes, tout ce qui conservait un peu d'énergie, tout ce qui n'avait point trop complètement perdu la tête s'était instinctivement réuni et formait une équipe de travailleurs intéressés à prévenir un cataclysme dont ils auraient été les premières victimes ; on attaquait la Préfecture de police embrasée.

Les ordres de Ferré avaient été ponctuellement exécutés ; il avait voulu que la Préfecture ne fût plus qu'un peu de cendres, mais il avait prescrit la manière de l'incendier, afin de pouvoir la faire évacuer par les fédérés et de se retirer lui-même en temps opportun. Le feu avait donc été mis dans les étages supérieurs ; lorsque gagnant de proche en proche les flammes envahiraient le rez-de-chaussée, bourré de munitions, l'explosion lancerait au loin les vieilles murailles calcinées, jetterait bas le Dépôt et renverserait le Palais de Justice déjà en proie au pétrole allumé. On se précipita dans les rez-de-chaussée de la Préfecture, au poste des officiers de paix, à la permanence, au poste des brigades centrales, et alors, sous le feu même, commença le sauvetage des poudres. Il fallait se hâter et être prudent, car une traînée filtrant d'un baril mal fermé, des cartouches s'échappant d'un sac troué, pouvaient, en tombant sur le pavé de la rue où pleuvaient les débris enflammés, causer un irréparable désastre.

Il y eut là une charbonnière de la place Dauphine, Mme Saint-Chély, une solide Auvergnate du Cantal, qui fut héroïque ; manches retroussées, cheveux à la diable, en sueur et haletante, elle emportait sur son dos, comme un sac de charbon, les sacs débordant de cartouches, et, silencieuse, pliant sous le poids, elle les noyait dans le bassin de la fontaine Desaix, qui alors se dressait au milieu de la place. Cela fait, elle revenait en courant, écoutant l'explosion fusante des cartouches que les fédérés avaient semées dans les appartements supérieurs, regardant les flammes inquiétantes qui descendaient le long des pans de bois ; elle disait :

— Ah ! nous avons le temps ! — chargeait un nouveau sac sur ses épaules, le jetait à la fontaine, buvait vite une gorgée d'eau et retournait encore vers la poudrière qu'il fallait épuiser : d'un mot, d'un geste, d'un cri, elle encourageait ses compagnons et ne laissait point chômer le sauvetage. Parmi les habitants du quartier qui, dans cette journée d'angoisse, se dévouèrent au-delà des forces humaines, M. Lebois, coiffeur, dont la petite boutique, située rue de Harlay, faisait face au poste des inspecteurs de service des mœurs, se distingua

entre tous. Ce fut lui qui enleva le premier baril de poudre et donna ainsi un courageux exemple que l'on s'empressa d'imiter.

Les tonneaux de poudre et plus de douze cent mille cartouches avaient été retirés du foyer qui menaçait de les enflammer ; tout péril grave avait disparu ; on essaya alors de combattre l'incendie. Ce n'était point chose facile ; les instruments faisaient défaut, car, le matin même, avant d'aller présider à l'exécution de Georges Veyssset, Ferré avait appelé les pompiers qui sont toujours de permanence à la préfecture, et les avait forcés, sous peine d'être fusillés, à emmener leurs pompes : cet avorton odieux avait bien pris ses précautions.

On essaya du moins de sauver quelques meubles, quelques papiers et surtout d'empêcher l'incendie de s'étendre, de la portion de la rue de Harlay encore indemne, et d'envahir la place Dauphine ; le vent soufflait de l'est et chassait les flammes contre les maisons d'en face. Du haut des toits, par les fenêtres, on les inondait d'eau que l'on apportait à la main, dans des seaux, dans des vases, dans des terrines, dans tous les récipients que l'on avait pu découvrir. C'est ainsi que l'on parvint à protéger les bâtiments réservés aux services de la deuxième division, de la comptabilité et d'une partie du secrétariat général. On put aussi, grâce à l'énergique initiative de M. Lebois, traîner loin de tout danger immédiat trois camions de roulage, chargés de caisses, de ballots appartenant à M. Galbrun, commissionnaire-expéditeur, et que la Commune avait, on ne sait pourquoi, fait saisir par voie de réquisition au chemin de fer de l'Ouest. Vers la rue de Jérusalem, M. Claude Richard, employé à la sûreté générale, sauvait ses registres, ses papiers les plus importants, et n'était chassé loin du péril que par une explosion qui faillit le tuer.

Toute la journée, toute la soirée, les vaillants habitants de la place Dauphine restèrent au poste périlleux qu'ils occupaient volontairement. Les premiers secours leur arrivèrent dans la nuit, à onze heures et demie : c'étaient les pompiers de Maisons-Laffitte ; à une heure du matin, les pompes de Rambouillet purent se mettre en batterie contre ce qui subsistait de l'hôtel des présidents au Parlement.

Comme aux jours de l'insurrection de juin 1848, les forces vitales de la France accouraient pour sauver Paris.

Le lendemain, 25 mai, M. Bresson, alors commis principal, actuellement sous-chef à la première division de la préfecture de Versailles, pénétrait au risque de sa vie dans ces ruines en feu, se glissait sous les plafonds près de s'abîmer, et parvenait à arracher à la destruction une partie des documents manuscrits appartenant au service des mœurs et aux sommières judiciaires.

L'enlèvement des poudres préservait le Dépôt d'une catastrophe immédiate ; mais le péril qui menaçait la prison n'était point conjuré, tant s'en faut : de tous côtés le feu l'entourait. Les détenus auraient voulu fuir ; ils tourbillonnaient dans les cours, que de toutes parts dominaient les flammes. Connaissant mal les détours intérieurs de la Préfecture et du Palais, ils se dirigèrent au hasard, les uns vers le quai de l'Horloge, les autres vers le quai des Orfèvres.

Les deux quais étaient balayés par la fusillade ; quelques-uns de ces malheureux réussirent à s'échapper, d'autres furent blessés, cinq ou six tombèrent morts. La plupart revinrent chercher asile au Dépôt, qui leur fut immédiatement ouvert. Dès qu'ils furent rentrés, Braquond avait fait clore la porte et avait défendu de l'ouvrir sans son ordre. Rapidement il fit une tournée d'inspection pour se rendre compte de l'intensité du danger que la prison pouvait courir. La situation était grave : en face du bâtiment où s'ouvre la porte d'entrée, le *Dépôt des objets trouvés* brûlait : comme il y a toujours dans ces vastes magasins une moyenne de vingt à vingt-cinq mille parapluies, on peut imaginer que le feu ne manquait pas d'aliment.

La façade méridionale du Dépôt, où se trouvaient l'annexe des femmes, la communauté, l'infirmerie des aliénées, était presque en contact avec la galerie de bois de la Préfecture, qui flambait avec une force extraordinaire ; les boiseries de l'annexe commençaient à fumer ; le couloir était couvert de matelas ; la communauté, abandonnée depuis le 29 mars par les Sœurs, servait de magasin à toute la literie supplémentaire de la prison. C'étaient là des matières inflammables qu'il fallait déplacer au plus vite, car, si le feu les eût atteintes, elles auraient infailliblement communiqué l'incendie au Dépôt tout entier.

Pierre Braquond, avec l'énergie intelligente des hommes qui savent commander quand il le faut, parce qu'ils ont toujours su obéir, prit la direction du sauvetage : il divisa ses détenus en brigades, qu'il mit sous les ordres des surveillants, et en hâte, quoique méthodiquement, on arracha les boiseries noircies, on démolit les fenêtres, dont les chambranles se carbonisaient déjà, on transporta dans le grand guichet les matelas, les paillasses, le linge ; en un mot, on enleva à l'incendie toute prise à l'aide de laquelle il aurait pu se propager. Chacun fit son devoir, et bientôt, dans l'aile la plus compromise, il ne resta plus que les fortes murailles en pierres de taille. Braquond sortit dans l'espèce de rue étroite, qui servait alors de cour au Dépôt, pour regarder si de nouveaux périls ne menaçaient pas la prison ; il fut épouvanté de ce qu'il vit. La prison est surmontée de deux étages appartenant à divers services du Palais de Justice : ces deux étages, absolument isolés du Dépôt, quoiqu'ils lui soient surposés, n'ayant avec lui aucune communication possible, lançaient des torrents de flammes par les fenêtres brisées ; une insupportable odeur de pétrole répandue dans l'atmosphère disait assez que le feu n'était pas près de s'éteindre, et qu'il ne laisserait pas vestiges des constructions qu'il attaquait. L'effondrement des murs crèverait infailliblement les plafonds du Dépôt, et y verserait l'incendie.

Braquond rentra dans le Dépôt et prévint les détenus ; le péril n'était pas immédiat, et il devait s'écouler de longues heures encore avant que les étages supérieurs s'abîmassent dans la prison ; soixante ou quatre-vingts prisonniers voulurent partir de suite, sans plus attendre, au risque de tomber sous les balles que les soldats réguliers et les fédérés échangeaient. Un surveillant nommé Laurent se dévoua : filant sur le quai de l'Horloge et se glissant le long des maisons, il réussit à faire apercevoir un mouchoir blanc qu'il agitait au bout d'un parapluie. La troupe de ligne cessa le feu ; les détenus purent être amenés au terre-plein du Pont-Neuf ; de là ils furent dirigés sur l'hôtel de la Monnaie, d'où ils regagnèrent les uns leur domicile, les autres les quartiers de Paris où la bataille avait déjà pris fin.

On s'attendait, dans les salles du Dépôt, à voir les plafonds s'ouvrir pour laisser passer les flammes, et l'on fut bien surpris d'en voir tomber un torrent d'eau. Le réservoir central fournissant l'eau aux besoins de la prison et du Palais de Justice, entouré, dissoudé par les flammes, venait de crever, et laissait échapper son contenu, qui, ralentissant les progrès de l'incendie, se répandait comme une inondation. C'était un inconvénient pour les habitants du Dépôt, qui avaient de l'eau jusque aux chevilles ; mais c'était en quelque sorte le salut, car les plafonds saturés d'humidité, les murailles imbibées, les parquets trempés opposaient désormais à l'incendie une force de résistance considérable. Vers cinq heures du soir, un peloton du 79e de ligne, commandé par un capitaine, se présenta au Dépôt et en prit possession : on fit fête aux " pantalons rouges " que l'on attendait avec anxiété depuis deux mois, et l'on passa la nuit au milieu des buées tièdes que l'eau écoulée, chauffée par l'incendie, répandait dans toutes les salles. Le lendemain, les pompes de Rion (Puy-de-Dôme), celles de Chartres, celles de Nungent-le-Rotrou, avaient noyé les deux étages enflammés au-dessus du Dépôt, et préservaient définitivement celui-ci.